



Versement

1499 W 1 - 33

Identification :

Intitulé/ Analyse : Élections municipales et cantonales

Dates extrêmes : 2008

Importance matérielle : 3,40 m.l.

Contexte

Service producteur : Sous-préfecture de Nogent-sur-Seine

N° d'entrée du versement : 56130

Date d'entrée du versement : 16/06/2009

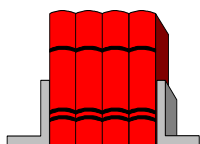
Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : immédiat

Fin communicabilité : 1^{er} janvier 2059

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : 25 novembre 2021



Présentation

Présentation du contenu du versement

Intérêt du versement

Ce versement de la sous-préfecture de Nogent-sur-Seine concerne les élections municipales (dépôts de candidatures, listes d'émargement, procès-verbaux des opérations de vote, bulletins blancs et nuls), ainsi que les élections cantonales (listes d'émargement, procès-verbaux des opérations de vote, bulletins blancs et nuls) des 9 et 16 mars 2008.

Sources complémentaires aux Archives départementales de l'Aube

Sous-série 3 M	An VII-[1946]
1084 W 1-453	Élections politiques et socioprofessionnelles, organisation et résultats, liste électorales (1973-1987)
1112 W 1-99	Élections au Conseil régional : élections législatives, cantonales, prud'homales ; référendum ; listes électorales (1973-1988)
1115 W 1-157	Élections professionnelles (1960-1990)
1196 W 1-143	Organisation et déroulement des élections politiques et professionnelles (1983-1992)
1205 W 1-73	Politique d'action et de promotion du département de l'Aube (1973-1997)
1251 W 1-127	Organisation et suivi des élections professionnelles et politiques (1982-1995)
1254 W 1-77	Surveillance policière de la vie politique et sociale auboise (1922-1986)
1306 W 1-194	Élections politiques (1988-2002)
1381 W 1-57	Élections politiques (1958-1981)
1474 W 1-69	Élections cantonales et municipales (1998-2008)
1488 W 1-265	Élections politiques et professionnelles (1978-2002)
1491 W 1- 235	Élections politiques. Organisation et résultats (1992-1999)
1590 W 1-973	Élections politiques et professionnelles. Organisation et résultats (1982-2009)

- 1667 W 1-411 Élections politiques et socio-professionnelles. Organisation et résultats (1992-2015)
- 1835 W 1-155 Élections politiques et professionnelles : présidentielles 2012, législatives 2012, législatives partielles 2014, régionales 2010, baux ruraux 2010, prud'homales 2008, tribunal de commerce 2013-2017, chambre des métiers et de l'artisanat 2016.
- 1493 W 1-385 Élections politiques et professionnelles ; recensement pour le service national (1971-2007).



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. À ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le livre II du *Code du patrimoine* (art. L 213-2),

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008.

Les archives publiques sont communicables de plein droit (art. L. 213-1 du *Code du Patrimoine*). Cependant, des délais spéciaux - suivant le contenu du document - de 25, 50, 75 ou 100 ans à compter de la date du document, de 25 ans à compter de la date de décès de la personne ou de 120 ans à compter de la date de naissance de la personne sont prévus par l'article L. 213-2 du *Code du Patrimoine*. Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

En vertu de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le *Code du patrimoine* (art. L 213-2), ces dossiers sont communicables immédiatement à l'exception des listes d'émargement (50 ans).



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1 ~ 26	Elections municipales	2008
27 ~ 33	Elections cantonales	2008

1499 W 1 ~ 26	Elections municipales (9 et 16 mars 2008)	2008 - 2008
1499 W 1 ~ 2	Dépôt de candidatures et tirage au sort pour l'ordre des panneaux d'affichage	2008 - 2008
1499 W 1	Nogent-sur-Seine.	2008 - 2008
1499 W 2	Romilly-sur-Seine.	2008 - 2008
1499 W 3 ~ 17	1 ^{er} et 2 ^e tours : procès-verbaux des opérations de vote, bulletins blancs et nuls (classement par ordre alphabétique des communes)	2008 - 2008
1499 W 3	Avant-lès-Marcilly à Champfleury.	2008 - 2008
1499 W 4	Charmoy à Droupt-Saint-Basle.	2008 - 2008
1499 W 5	Droupt-Sainte-Marie à Fontaine-les-Grès.	2008 - 2008
1499 W 6	Fontaine-Macon à Maizières-la-Grande-Paroisse.	2008 - 2008
1499 W 7	Marcilly-le-Hayer à Mériot (Le).	2008 - 2008
1499 W 8	Méry-sur-Seine à Motte-Tilly (La).	2008 - 2008
1499 W 9	Nogent-sur-Seine à Plancy-l'Abbaye.	2008 - 2008
1499 W 10	Planty à Saint-Aubin.	2008 - 2008

1499 W 11	Saint-Flavy à Saulsotte (La).	2008 - 2008
1499 W 12	Savières à Villenauxe-la-Grande.	2008 - 2008
1499 W 13	Romilly-sur-Seine (bureaux n° 1 et 2).	2008 - 2008
1499 W 14	Romilly-sur-Seine (bureaux n° 3 et 4).	2008 - 2008
1499 W 15	Romilly-sur-Seine (bureaux n° 5 et 6).	2008 - 2008
1499 W 16	Romilly-sur-Seine (bureaux n° 7 et 8).	2008 - 2008
1499 W 17	Romilly-sur-Seine (bureaux n° 9 et 10).	2008 - 2008
1499 W 18 ~ 26	1 ^{er} et 2 ^e tours : listes d'émargement (classement par ordre alphabétique des communes)	2008 - 2008
1499 W 18	Avant-lès-Marcilly à Fontaine-les-Grès.	2008 - 2008
1499 W 19	Fontaine-Macon à Mériot (Le).	2008 - 2008
1499 W 20	Méry-sur-Seine à Motte-Tilly (La).	2008 - 2008
1499 W 21	Nogent-sur-Seine.	2008 - 2008
1499 W 22	Origny-le-Sec à Saint-Aubin.	2008 - 2008

1499 W 23	Saint-Flavy à Villadin.	2008 - 2008
1499 W 24	Villeneuve-au-Châtelot (La) à Villenauxe-la-Grande.	2008 - 2008
1499 W 25	Romilly-sur-Seine (bureaux n° 1 et 5).	2008 - 2008
1499 W 26	Romilly-sur-Seine (bureaux n° 6 à 10).	2008 - 2008
1499 W 27 ~ 33	Elections cantonales (mars 2008)	2008 - 2008
1499 W 27 ~ 29	Canton de Romilly-sur-Seine 1, 1 ^{er} et 2 ^e tours : procès-verbaux des opérations de vote, bulletins nuls	2008 - 2008
1499 W 27	Crancey, Fosse-Corduan (La), Gélannes, Maizières-la-Grande-Paroisse, Origny-le-Sec.	2008 - 2008
1499 W 28	Orvilliers-Saint-Julien, Ossey-les-Trois-Maisons, Pars-lès-Romilly, Saint-Hilaire-sous-Romilly, Saint-Loup-de-Buffigny, Saint-Martin-de-Bossenay.	2008 - 2008
1499 W 29	Romilly-sur-Seine (bureaux n° 1 et 2).	2008 - 2008
1499 W 30	Canton de Romilly-sur-Seine 1, 1 ^{er} et 2 ^e tours : listes d'émargement (classement par ordre alphabétique des communes susnommées).	2008 - 2008
1499 W 31 ~ 32	Canton de Méry-sur-Seine, 1 ^{er} et 2 ^e tours : procès-verbaux des opérations de vote, bulletins nuls	2008 - 2008

- 1499 W 31** Récapitulatif ; Bessy, Boulages, Champfleury, Chapelle-Vallon, Charny-le-Bachot, Châtres, Chauchigny, Droupt-Saint-Basle, Droupt-Sainte-Marie, Etrelles-sur-Aube.
- 2008 - 2008
- 1499 W 32** Grandes Chapelles (Les), Longueville-sur-Aube, Méry-sur-Seine, Mesgrigny, Premierfait, Rhèges, Rilly-Sainte-Syre, Saint-Mesmin, Saint-Oulph, Salon, Savières, Vallant-Saint-Georges, Viâpres-le-Petit.
- 2008 - 2008
- 1499 W 33** Canton de Méry-sur-Seine, 1^{er} et 2^e tours : listes d'émargement (classement par ordre alphabétique des communes susnommées).
- 2008 - 2008